



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET : D6 - Opération Octobre rose - Convention de partenariat avec la Ligue contre le cancer de la Charente-Maritime

Date de convocation : 22 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 20

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Jocelyne PELETTE, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Mathilde MAINGUENAUD, Adjointes ;

Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Patrice BOUCHET, Gaëlle TANGUY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Sabrina THIBAUD, Julien SARRAZIN, Micheline JULIEN formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 5

Philippe BARRIERE à Françoise MESNARD ; Médéric DIRAISON à Jean MOUTARDE ; Natacha MICHEL à Catherine BAUBRI ; Jean-Marc REGNIER à Cyril CHAPPET ; Ludovic BOUTILLIER à Micheline JULIEN

Absents excusés : 3

Houria LADJAL ; Hénoc CHAUVREAU ; Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX ;

Absent : 1

Patrick BRISSET

Présidente de séance : Françoise MESNARD, Maire

Secrétaire de séance : Cyril CHAPPET

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

Hôtel-de-Ville - BP 10082
17415 Saint-Jean-d'Angély cedex
Tél. : 05 46 59 56 56
Fax : 05 46 32 29 54
www.angely.net

TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ
sous le n° 017-211703475-20230928-
2023_09_D6-DE
AR Sous-préfecture le 29 SEP. 2023
Publication dématérialisée le 29 SEP. 2023

D6 - Opération Octobre rose - Convention de partenariat avec la Ligue contre le cancer de Charente-Maritime

Rapporteur : Mme Jocelyne PELETTE

Depuis plusieurs années, la Commune de Saint-Jean-d'Angély s'associe à la campagne de prévention du cancer du sein à travers l'opération Octobre rose en partenariat avec la Ligue contre le cancer de Charente-Maritime.

Cet événement récurrent vise à renforcer la sensibilisation du grand public à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein.

C'est également une occasion de réunir des fonds au profit de la Ligue contre le cancer de Charente-Maritime pour financer ses actions

Cette année encore, la Ville de Saint-Jean-d'Angély réunit plusieurs partenaires autour de cette cause et accompagne la mise en œuvre de nombreux événements tout au long du mois d'octobre. Le programme complet est joint en annexe.

Les fonds ainsi collectés par les partenaires seront reversés à la Ligue contre le cancer de Charente-Maritime lors d'une cérémonie organisée à l'Hôtel de Ville le 23 novembre 2023 avec une particularité cette année.

La Ligue reversera quant à elle les sommes collectées à la fondation de l'Hôpital qui vient de s'engager dans une opération de mécénat pour l'achat d'un mammographe numérique en 2024 pour l'hôpital de Saint-Jean-d'Angély, une évolution importante dans la prise en charge précoce de ce cancer sur notre territoire.

Ce partenariat fait l'objet d'une convention avec le Comité 17 de la Ligue afin de formaliser et valoriser ce collectif Octobre rose angérien.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Mme la Maire à signer la convention ci-jointe.

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de Mme le Rapporteur, à l'unanimité des suffrages exprimés (25) :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Ne prend pas part au vote : 0



**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD**

TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

sous le n° 017-211703475-20230928-
2023_09_D6-DE

AR Sous-préfecture le 29 SEP. 2023

Publication dématérialisée le 29 SEP. 2023

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.